46e Année · N° 3358 Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 10 Mars 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

QUESTIONS DU JOUR

L'autre Redressement

La nécessité de redressement budgétaire, en voie de réalisation, ne doit pas faire perdre de vue un autre redressement aussi important que celui des finances : c'est le redressement moral de la Nation.

Il faut qu'après avoir mis de l'ordre dans nos Caisses, nos Argentiers de la morale mettent de l'ordre dans notre méthode d'éducation civique.

Depuis la guerre la France a suivi bon nombre de pays dans la descente vertigineuse vers la faillite économique et la faillite morale.

Il y a des pays qui ont été sauvés par une Dictature plus ou moins bien comprise, d'autres qui se sont sauvés d'eux-mêmes.

La France s'était laissé glisser tout doucement vers la ruine. Comme toujours elle s'est ressaisie à temps et comme toujours elle saura mettre de l'ordre dans ses affaires.

L'ère des scandales et des assassinats plus ou moins politiques, doit avoir un terme. Nous ne pouvons pas vivre continuellement dans la crainte que notre pays, épris de liberté et de justice, soit écrasé par la Dictature crapuleuse de quelques individus indignes d'être au service de la Justice. Il existe une « Maffia » intellectuelle et non ignorante comme celle qui dévastait la beauté du midi d'Italie. Il est nécessaire que cette « Maffia » disparaisse au plus tôt. Ce n'est pas en expédiant un régiment de policiers que l'on trouvera celui qui a payé les assassins du Conseiller Prince. Ce n'est pas en décrétant la dissolution de la Chambre que la France vivra tranquille.

Les heures douloureuses que la France vient de traverser sont là pour nous donner un démenti. C'est toute la machine qu'il faut changer et non une partie du rouage seulement.

L'opinion est fatiguée.

L'opinion est fatiguée de tout. elle s'était révoltée contre les aventuriers de la politique, contre un Gouvernement protecteur des concussionnaires. Le peuple est descendu dans la rue pour réclamer de l'ordre, de la justice et de l'honnêteté. Il a trouvé la fusillade. Le peuple, ne l'oublions pas, dans mes articles signifie : l'ancien combattant, celui qui a des droits.

Or l'opinion, le peuple si vous aimez mieux, finira pour devenir d'une apathie telle qu'il se désintéressera de tout. A ce moment-là, ce sera la fin. Il faut réformer. Réformer pour tranquilliser, pour apaiser, pour redonner confiance à la Nation. Il faut réformer tout. La dissolution de la Chambre ne serait qu'une petite réforme. Après celà, tout ce qui vient de se passer recommencerait.

Le redressement budgétaire est en voie d'être réalisé. Il faut redresser le moral de la Nation. Il faut rééduquer le peuple. Il faut que le Gouvernement, après avoir obtenu les pleins-pouvoirs en matière de redressement financier, s'impose tout seul les pleins-pouvoirs en matière de redressement moral de la Nation.

Alors, et seulement alors, nous serons tranquilles.

Il faut rééduquer la Nation.

Joé HOLZNER.

JOURNEE MUTUALISTE

Chez les Dames

L'Assemblée Générale de la Société de Secours Mutuels des Dames de Sisteron a eu lieu Dimanche dernier sous la présidence de Madame Massot-Devèze.

Une assistance féminine nombreuse se pressait dans la grande salle de la Mairie, écoutant avec attention l'intéressant exposé de la Présidente, relatif au fonctionnement de la Société et à l'extension de divers Services Mutualistes. Il ressort de cet exposé que la Situation Morale et Financière de la Société est des plus satisfaisants. Elle compte actuellement, en effet, 120 membres actifs et 84 membres honoraires et possède un Capital Social de 22.000 francs environ.

Au cours de l'année 1933, elle a payé 810 journées de maladie et deux indemnités de maternité, soit une somme totale de 3.802 fr. 50. Grâce à son adhésion à la Caisse Interdépartementale de Réassurance Mutualiste, elle couvre également les risques de longue maladie et d'invalidité prématurée.

En raison de sa situation financière prospère, la Société a pu, au cours de l'exercice 1933, créer une quatrième pension de retraite qui s'ajoute aux 3 pensions existantes dont bénéficient déjà ses membres les plus âgés.

Dans peu d'années tous les membres de la Société jouiront d'une retraite grâce à son affiliation à la Caisse Autonome Interdépartementale des Alpes-Maritimes.

Enfin les inscriptions à la Caisse Chirurgicale atteignent à ce jour le nombre de 175.

La Présidente a exposé à l'Assemblée qu'étant donné le chiffre élevé des prestations payées par la Caisse Chirurgicale Mutualiste, prestations qui dépassent de près du double les cotisations versées, l'Assemblée Générale de cette Caisse qui a eu lieu à Nice le 25 février dernier a décidé l'augmentation des cotisations ainsi que certaines modifications aux Statuts primitifs.

Dans le seul département des Basses-Alpes, en effet, les chiffres pour l'exercice 1933 sont les suivants :

Cotisations versées : 36.051 fr. 15.

Opérations payées : 68.728 francs.

En conséquence, les cotisations de la Caisse Chirurgicale seront relevées de la façon suivante :

16 francs par an (frais de gestion compris) pour les adultes ;

7 francs par an (frais de gestion compris) par enfant pour les deux premiers enfants, les autres étant assurés gratuitement.

En outre, une limite d'âge sera désormais prévue pour l'adhésion ainsi qu'un droit proportionnel d'entrée.

L'Assemblée, par un vote unanime accepte ces nouvelles conditions qui restent très avantageuses pour les Mutualistes.

Toutes ces heureuses extensions de Services Mutualistes permettent aux membres de la Société de bénéficier d'avantages égaux et parfois supérieurs à ceux des Assurances Sociales. Elles font honneur à l'esprit d'initiative et de progrès des Dames de Sisteron et on ne peut que souhaiter un succès toujours croissant à l'œuvre si féconde qu'elles ont réalisée.

Avant de se séparer, l'Assemblée a voté les modifications aux statuts proposées par le Conseil d'Administration.

Elle a voté également l'admission de 14 nouvelles adhérentes et de deux nouveaux membres honoraires et adressé des félicitations à Mesdames Angèle Gueyrard et Ambroisine Rolland, Conseillères qui ont récemment reçu la mention honorable de la Mutualité.

Le Conseil d'Administration de la S. S. M. des Dames rappelle que le service fonctionne de la façon suivante :

Cotisation annuelle de Sociétaire (membre active) : 30 francs et 36 francs suivant l'âge d'admission.

Droit d'entrée : 5 et 10 francs suivant l'âge d'admission.

Stage : 6 mois.

Avantages : Indemnité de 5 francs par jour pendant 3 mois consécutifs, de 2 fr. 50 par jour pendant les 3 autres mois suivants.

Indemnité d'accouchement de 80 francs.

Indemnité de décès de 25 francs.

REASSURANCE

Cotisation annuelle : 7 francs par an (frais de gestion compris).

Droit d'entrée : 1 franc.

Stage : 6 mois.

Avantages : 5 francs par jour de maladie à partir du 3e mois, pendant 9 mois. En cas d'invalidité constatée, pension annuelle de 365 francs.

Seules les membres actives peuvent bénéficier de la Réassurance.

CAISSE CHIRURGICALE

Cotisation annuelle pour les mutualistes : 16 francs par personne (frais de gestion compris) et 7 frs. par enfant pour les deux premiers, les autres étant assurés gratuitement.

Droit d'entrée :

5 frs. jusqu'à 30 ans.
10 frs. de 30 à 40 ans.
15 frs. de 40 à 50 ans.

Durée du stage : *Un an.*

Avantages — Libre choix du Chirurgien. Remboursement des 2/3 environ de l'acte opératoire, de 20 jours d'hospitalisation à 25 francs, de la radiographie se rapportant à l'opération et d'une partie des frais de déplacement du malade hospitalisé.

Les membres actives et les membres honoraires peuvent bénéficier des avantages de la Caisse Chirurgicale.

CAISSE AUTONOME
— MUTUALISTE —
DE RETRAITE —

Versement annuel de base : 13 frs. (frais de gestion compris). Livret individuel et possibilités de versements supplémentaires pour se constituer une retraite importante après 15 ans de versement. Bonification de l'Etat de 25 0/0.

La totalité des cotisations à verser pour bénéficier des divers services mutualistes est donc de :

30 frs. (mutualité).
7 frs. (réassurance).
16 frs. (caisse chirurgicale).
13 frs. (caisse autonome).

Ce qui fait un total de 66 francs.

Ce compte-rendu est publié expressément pour les Dames n'ayant pas assisté à la réunion générale. Un numéro leur est envoyé pour leur faire connaître le but et le résultat de cette réunion.

AVIS IMPORTANT — Les statuts modifiés de la Société sont actuellement à l'impression. Dès qu'ils seront imprimés, chaque sociétaire en recevra un exemplaire par les soins du Conseil d'administration. Les sociétaires sont invitées à conserver avec soin la petite brochure qui leur sera remise et à lire attentivement les statuts afin de bien connaître leurs obligations et leurs droits.

En outre, pour répondre à la demande formulée par de nombreuses sociétaires, il est porté à leur connaissance qu'elle trouveront dans le n° de « *Sisteron-Journal* » du 17 Mars la liste des membres actives et honoraires composant la Société.

Enfin, il est rappelé à toutes les sociétaires qu'elles devront effectuer le payement de leurs cotisations en ce qui concerne la Caisse Chirurgicale et la Caisse Réassurance au plus tard dans le courant du mois de Mars entre les mains de Madame la Trésorière.

* * *

Chez les Hommes

Exacts et nombreux à la réunion les membres de la Société de Secours Mutuels hommes se pressaient dimanche dernier dans une salle de la Mairie, trop petite pour les recevoir tous et leur permettre d'entendre l'élaboration de l'ordre du jour qui comportait les nouvelles modifications apportées au fonctionnement de la Caisse Chirurgicale.

A 9 h. 30, M. Donzion, président, ouvrait la séance, assisté de MM. Colomb et Paret, vice-présidents, Lieutier Pascal et Delaye Marcel, secrétaires, Siard, trésorier et de la Commission toute entière.

Après avoir, en une allocution bien tournée, salué les mutualistes disparus en cours d'année et annoncé les modifications apportées à la C. C., il prie M. Lieutier de faire connaitre la situation personnelle et financière de la Société de Secours Mutels.

En conséquence le secrétaire annonce que la Société comprend 157 membres participants, que la somme de 3.803 fr. 50 a assuré le service maladie de l'année, que les recettes ont été de 5.458 fr. 10 et les dépenses de 3.811 fr. 50, soit un excédent en recettes de 1.646 fr. 60 et qu'enfin un capital disponible de 16.511 fr. 45 est en réserve pour subvenir aux grosses dépenses que pourrait entrainer une épidémie, le service des pensions existantes est assuré par la somme de 67.944 fr. M. Lieutier termine ensuite en disant que l'avoir général de la société est de 94.184 fr. 45. (subventions accordées par le Gouvernement comprises).

Ce bilan indique suffisamment avec quels soins cette société est dirigée par des hommes sérieux et consciencieux qui n'ont en vue que les intérêts généraux de la Société et des mutualistes. Cette Société, la première de la ville, se recommande aux jeunes gens stables ici et désireux de faire œuvre de philanthrope en s'y faisant inscrire.

Il est procédé ensuite au renouvellement du Conseil d'Administration qui au complet, est réélu pour une période de 3 ans.

Sept postulants sont reçus soit à la Société de S.M. soit à la Caisse Chirurgicale. La pension d'un mutualiste est votée et une somme de 1.000 francs sera placée à capital disponible en réserve.

Le président donne ensuite la parole à M. Colomb qui fait connaitre à l'Assemblée les avantages et les inconvénients de ces modifications, notamment celles des petites opérations, de la situation financière de la C. C. et du motif invoqué pour le relèvement des cotisations qui vont de 10 à 15 frs. pour les adultes et de 5 à 6 fs. pour les enfants (plus 1 f. pour frais de gestion). L'Assemblée écoute attentivement le conférencier qui point par point et clairement met les mutualistes au courant de ces modifications. Des applaudissements saluent la causerie de M. Colomb et l'on passe ensuite à la nomination d'un trésorier pour la C. C. C'est M. Sivan Albert qui, à l'unanimité a été élu trésorier et qui encaisse les cotisations.

Les droits d'entrée à la caisse chirurgicale sont fixés ainsi qu'il suit:

5 francs jusqu'à 30 ans.
10 francs de 30 à 40 ans.
15 francs de 40 à 50 ans.

Durée du stage : *Un an.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30 au milieu de la satisfaction générale.

* * *

A 4 heures de l'après-midi, le bureau en entier se rend à Mison pour expliquer aux membres nombreux inscrits à la C. C. les modifications nouvelles.

C'est M. Lieutier, Maire de Mison qui reçoit la délégation à la Mairie. M. Donzion fait alors connaitre ces modifications aux membres qui les approuvent et paient ensuite leurs cotisations pour l'année 1934.

Il est donc rappelé néanmoins aux membres de la Caisse Chirurgicale de la ville et de la campagne qui n'ont pu, dimanche, assister à l'une ou à l'autre des réunions de vouloir bien payer leurs cotisations avant le 1er Avril prochain sous peine de se voir déchoir de leurs droits en cas d'opération ou encore d'être exclus de la Caisse pour défaut de paiement.

LETTRE OUVERTE

A MON AMI

Titin BRISEMOTTE

Marseille, le 6 Mars 1934.

Voilà longtemps que tu n'as eu de mes nouvelles, de très nombreuses occupations ont, pendant trois mois, absorbé tout mon temps et mis dans l'obligation de renvoyer à plus tard les affaires sérieuses.

Ce n'est certes pas la matière à dissertation qui m'a fait défaut. Oh, non ! C'est même parce qu'elle était trop abondante que je n'avais plus le courage de l'attaquer.

Que de sujets, et quels sujets ! Et combien peu réjouissants, cher ami. Le froid très vif, la neige qui a tenu plus longtemps cet hiver, ont du te donner des loisirs et la possibilité de lire, quelques fois, le journal quotidien de ton choix, tu n'as certes, pas du languir. Le journal doit être lu avec intérêt, sinon avec joie, de la première à la dernière page. Que de matières pour 5 sous !

Le 23 janvier dernier, je recevais la visite inopinée de notre sympathique concitoyen Maurice Marrou,

© VILLE DE SISTERON

journaliste et romancier de talent. Tu le connais, je crois ?

Pas grand, mais trapu, solide, le visage un peu tourmenté mais énergique de ceux qui ont lutté, cheveux en bataille semés de fils d'argent. Tête de penseur que des idées agitent.

Maurice Marrou s'est spécialisé dans les romans policiers, non pas qu'il n'en puisse faire d'autres, son style et son imagination sont garants qu'il pourrait s'exercer avec succès ailleurs ; mais parce que l'Edition est, aujourd'hui, comme la plupart des choses qui touchent à l'esprit, devenue une industrie, beaucoup plus qu'un art, et que les Editeurs, comme les Directeurs de Théâtres, demandent aujourd'hui aux auteurs non seulement ce qui est bien, ce qui est beau, mais ce qui est au gout de la masse, c'est-à-dire : ce qui se vend !

Et alors, Marrou fait des romans policiers et il les fait très bien. Venu en Janvier à Aix pour faire du reportage sur la fameuse affaire Maucuer-Joulia, il regrettait de n'avoir pu venir pour l'affaire Sarret-Schmidt dont la trame plus ténébreuse, plus fertile en incidents, bien mieux que cette vulgaire et crapuleuse affaire d'attaque à main armée, lui aurait permis de faire un beau livre plein d'horreur et de mystère.

Avec son « Yo coupeur d'oreilles » Maurice Marrou a bien voulu à cette occasion, me dédicacer son dernier roman « L'Etrange mort de Madame Décanis ». Si la trame en est moins serrée, le mystère moins opaque, les détails moins angoissants, le sujet est certainement plus imprévu et sans doute tout à fait inédit. Le style très clair garde sa couleur locale et se rapproche davantage que « Yo » du roman littéraire, sans perdre pour celà toute allure de mystère indispensable au roman policier.

Si le sujet traité, discrétement d'ailleurs, n'en fait pas un livre de chevet pour toutes jeunes filles, les personnes formées le liront avec intérêt et toi-même, mon bon Titin, pourras passer avec lui quelques heures qui t'aideront à terminer agréablement ton hiver.

Le public a tellement pris le goût du roman policier que, en lisant les journaux, depuis deux mois déjà, je me demande parfois si tout ce que je lis existe et si ce ne sont pas les journalistes qui, tenant compte du gout public, imaginent journellement toutes les horreurs qu'ils nous content.

Si je prends seulement le numéro de ce jour, j'y vois :

Marseille : Une série de vols et cambriolages ; une agression manquée rue de Briançon ; A l'Instruction : Dominique Paillia n'est pas l'assassin de Marie-Louise Bonfiglio ; Les Trafiquants d'opium de la Vieille-Chapelle ; En cinquième Chambre : Après les manifestations du 12 février (qui ont fait ici, un mort et plusieurs blessés) ; Les deux frères Le Guen (pour solde) sont condamnés à 8 jours de prison.

Les manifestants sont arrivés à prouver, non sans fracas, que les ouvriers peuvent s'arrêter de travailler, ce dont personne n'a jamais douté. Mais ce qui serait beau, Titin, ça serait de faire la preuve que tout le monde peut s'arrêter de travailler tout en continuant à vivre avantageusement.

Mais, fermons cette parenthèse et continuons, sur le même journal, notre promenade édifiante :

A Marseille toujours : Cours Lieutaud : Une octogénaire est renversée par un Tramway et ne tarde pas à succomber ; Place Cazemajou : Un piéton est écrasé par un camion, son corps est porté à la morgue.

Quittons Marseille. Nous voilà à Bastia : Paul Pasquini comparaît devant les Assises pour avoir tué Pierre Poli (voilà un joli nom) pour une question d'arrosage ; Tu vois, Titin, ne te disputes jamais pour un arrosage, lache plutôt toute l'eau chez ton voisin !

Draguignan : A Taradeau, un septuagénaire, M. Vassal, est trouvé assassiné.

Seillans : A la suite d'une discussion d'intérêt, un agriculteur tue son oncle à coups de hache.

J'abandonne les rencontres d'automobiles, il y en a trop, celà se réduit d'ailleurs à quelques douzaines de blessés, ce n'est rien !

Je remonte plus haut, vers le nord, voilà les gros morceaux :

Dijon : L'assassinat du Conseiller Prince : Le haut magistrat avant d'être tué a-t-il été endormi ? Ce malheureux juge que les amis de Stawiski ont fait écrabouiller par une demi douzaine de rapides et trains légers — (trop lourds hélas ! — vient d'être coupé en morceaux pour permettre aux experts de savoir si avant de le faire écraser on l'avait empoisonné, ou endormi avant de le tuer « That is the question » disent les anglais. Si seulement on trouvait ceux qui l'ont porté sur la voie ferrée ? — Qu'en penses-tu, Titin ?

Plus haut nous sommes à Paris. Le scandale financier : Stawiski-Garat-Bonaure et Cie suit son petit bonhomme de chemin. M. Hurlaux, substitut du Procureur Général, vient d'aller rejoindre au rancart la liste, qui tous les jours s'allonge, des profiteurs, goinfres sans vergogne qui déshonorent la République et la France avec.

Pour finir et sans sortir du même numéro de journal : Les Anglais nous apprennent que Stawiski présidait une organisation d'espionnage et avait vendu aux Allemands le plan secret des fortifications françaises. Le syndicat était complet !

Mon pauvre Titin ! N'as-tu pas mal au cœur ? Je comprends pleinement maintenant la manifestation du 6 Février, ensanglantée par les chevaliers de l'éteignoir.

Il vaut encore mieux lire un roman policier que le journal, Titin, au moins on sait que *c'est pas vrai* !

Vois-tu mon vieil ami, tout ce mal qui s'étale quotidiennement dans la presse et dont la lecture donne la nosée, tire sa source de ce que je t'ai dit quelques fois et qui te laissait sceptique. A savoir que, on a l'unique souci, aujourd'hui, d'apprendre à l'homme et au citoyen tous ses droits et de les exalter ; mais on oublie de lui enseigner ses devoirs.

Triste ! Triste ! Titin.

Je te quitte, cher ami, ce feuilleton n'est, hélas ! pas fini.

L. SIGNORET.

(La suite au prochain numéro).

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Croix Rouge Française. — Les premier et troisième samedi de chaque mois, vous aurez l'avis du médecin sur l'état de santé de votre enfant si vous le conduisez régulièrement aux consultations de nourrissons.

La prochaine aura lieu le 17 mars à 10 heures.

Amicale des Mutilés A.C. et V.G. — Nous rappelons aux Mutilés, A.C. et victimes de la guerre que l'Assemblée Générale aura lieu demain à 14 heures dans la grande salle du restaurant Bonnefoy, rue Droite.

Des convocations particulières ont été adressées à tous les membres de l'Association, ceux qui pour un motif quelconque n'en aurait point reçu sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les cotisations seront perçues à 13 h. 30.

Nous insistons auprès de tous les membres pour qu'ils viennent nombreux à cette réunion qui sera intéressante.

Dans les P. T. T. — M. Julien, facteur de ville, atteint par la limite d'âge a pris sa retraite le 6 mars.

Il est remplacé dans son service par M. Ambrogio, facteur, qui depuis longtemps assurait le service des écarts de la ville.

Nous souhaitons à M. Julien de profiter pendant longtemps du repos qu'il prend à un âge encore jeune et le remercions d'avoir accompli son service avec tact et célérité envers les négociants et les particuliers compris dans son secteur.

Nous félicitons M. Ambrogio du poste de choix auquel lui donne droit l'ancienneté de service.

Concours de Boules. — Demain, 11 Mars, à 1 heure, au Café Magaud, à la Beaume, Grand Concours de Boules. Premier Prix : 1 Oie ; 2me prix : 1 paire de poulets.

Monsieur Albert SIVAN, trésorier de la Caisse Chirurgicale prévient les intéressés en retard de leur cotisation qu'il se tient à leur disposition à la Mairie, demain dimanche, de 9 heures à 11 heures.

AVIS

Monsieur ROBION, Boulangerie-patisserie, rue de Provence, a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle qu'il vient de créer une installation moderne pour patisserie-confiserie, munie des derniers perfectionnements, particulièrement un four aérotherme et un bac-à-sangler avec le concours d'un excellent opérateur.

Vous serez donc assurés de trouver à chaque instant le plus grand choix en gâteaux, crèmes, glaces, dragées, articles chocolatés, etc..., toujours frais et exécutés avec les meilleurs produits. Il se charge aussi de l'exécution de toutes les commandes pour fêtes et banquets.

Il vous remercie d'avance du bon accueil que vous lui réservez.

Ouverture le 25 Mars, Jour des Rameaux.

AVIS

Monsieur MARROU Henri, cantonnier, informe le public qu'à dater de ce jour il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme Denise FERRAUD.

Monsieur MARROU déclare par le présent avis ne plus habiter avec elle.

Sellerie - Ameublement

PARA

21 et 57 - rue Saunerie - SISTERON

Monsieur PARA avise son honorable clientèle qu'il vient d'adjoindre à son commerce de SELLERIE un magasin d'AMEUBLEMENT sis au 21 de la rue Saunerie.

ATELIER DE REPARATIONS
— MECANIQUES —

AUTOS et MOTOS

Matériel et Outillage Moderne
—o— *Soudure Autogène*

PAUL ALBERT
Agence PEUGEOT
(CYCLES ET MOTOS)
Avenue de la Gare — *SISTERON*

Etat-Civil

du 2 au 16 Mars

NAISSANCES

Andrée Josette Ravel, rue de Provence. — Claude Maurice Alexandre Jean-Marie Entressangle. —

DÉCÉS

Delphine Eugénie Combel, Vve Bernard, 61 ans, rue Mercerie. — Marie Rose Chapot, Vve Silvy, rue du Jalet. —

REMERCIEMENTS

Monsieur et Madame BERNARD Louis et leurs enfants ; Monsieur Paul BERNARD ; Monsieur et Madame BERNARD Emile ; Monsieur et Madame BERNARD Pierre remercient bien sincèrement leurs parents et amis des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décés de leur mère et grand'mère regrettée

Eugénie BERNARD

REMERCIEMENTS

MARSEILLE-SISTERON

Madame Louis BLANC, profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du décés de

Monsieur Louis BLANC
Adjoint technique principal des Ponts et Chaussées

remercie bien sincèrement tous les parents, amis et connaissances ainsi que MM. les Ingénieurs et le personnel des Ponts et Chaussées qui ont pris part à son immense douleur et les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

CASINO - CINEMA

— AUJOURD'HUI —
DEMAIN, matinée et soirée

Actualités Paramount
Actualités parlantes et sonores

JEUNES FILLES SOUS LES BARREAUX
documentaire

LE REVE DE BILLY
—o— comique

Venez tous faire une cure de bonne humeur en assistant aux folles aventures de... BACH dans...

L'Enfant de ma Sœur

avec Georges TREVILLE
Charles MONTEL — —
— — Simone HELIARD

— Retenez vos Places —

La semaine prochaine :
TRAMEL dans « *COGNASSE* ».

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI
DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES

TUER POUR VIVRE
la lutte pour la vie dans le monde animal.

QUELLE BONNE MINE
—o— Comique

En intermède :
L'Athlète altérophile et contorsionniste Roger MERCIER.

La Femme Nue

d'après la célèbre pièce de Henri BATAILLE, avec FLORELLE, Raymond ROULEAU et Alice FIELD.

Le peintre Pierre BERNIER, hier inconnu, vient d'être appelé à la gloire par son tableau « FEMME NUE » exposé au salon. — Conscient de son talent, ambitieux d'avenir, oubliera-t-il les années de bohème et l'amour de Lolette qui partagea si vaillamment ses mauvais jours ? — Vous verrez dans

« *LA FEMME NUE* »

la nouvelle version parlante réalisée par J. P. PAULIN.

La semaine prochaine :
—:— *L'ANE DE BURIDAN* —:—
avec René LEFEVRE.

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Constitution de Société

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, notaire à SISTERON, le huit mars mil neuf cent trente quatre, enregistré le lendemain au bureau de SISTERON, Folio 94, Case 658, Monsieur BLANC Marcel Léon Elie, menuisier et Monsieur BROCHIER Louis Auguste aussi menuisier, demeurant l'un et l'autre à SISTERON, ont formé entre eux une Société en nom collectif ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de :

Menuiserie - Ebénisterie

Cette société a été constituée pour dix années consécutives à compter du premier mars courant, avec dissolution anticipée au cas de décés de l'un des associés avant l'expiration de ce délai.

La raison sociale est « BLANC et BROCHIER ». Chacun des associés pourra faire usage de la signature sociale, mais elle n'obligera la Société que lorsqu'elle aura pour objet des affaires qui l'intéressent. En conséquence tous les billets, lettres de change et généralement tous engagements exprimeront la cause pour laquelle ils auront été souscrits.

Le siège de la Société est à SISTERON.

Le capital social est fixé à VINGT MILLE FRANCS, apportés par Monsieur BLANC pour dix mille francs consistant en son fonds de commerce de menuiserie et ébénisterie, comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, le matériel et les objets mobiliers servant à l'exploitation, les marchandises et le droit au bail ; et par Monsieur BROCHIER pour une somme de DIX MILLE FRANCS versée dans la caisse sociale.

Deux expéditions dudit acte de société ont été déposées le neuf mars courant, l'une au greffe du Tribunal Civil de DIGNE et l'autre au Greffe de la Justice de Paix de SISTERON.

J. ESMIEU, notaire.

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Apport de Fonds de Commerce en Société

Premier Avis

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, notaire à SISTERON, le huit mars mil neuf cent trente quatre, enregistré le lendemain au bureau de SISTERON, Folio 94, Case 658, Monsieur BLANC Marcel Léon Elie, menuisier, demeurant à SISTERON, a apporté à la Société en nom collectif « BLANC et BROCHIER » devant avoir son siège social à SISTERON, le fonds de commerce de

Menuiserie - Ebénisterie

qu'il exploitait à SISTERON.

Les créanciers auront un délai de quinze jours à partir de la publication d'une seconde insertion pour faire la déclaration prescrite par l'article sept de la loi du dix sept Mars mil neuf cent neuf.

ESMIEU, notaire.

Etude de Me JEAN ESMIEU
Notaire à SISTERON.

Dissolution de Société

Suivant acte reçu par Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le premier Mars mil neuf cent trente quatre,

Monsieur François dit Francis Théodore JOURDAN et Monsieur Marcel FIASTRE, garagistes, demeurant l'un et l'autre à SISTERON,

ont déclaré dissoudre purement et simplement à compter du 1er mars mil neuf cent trente quatre, la Société à responsabilité existant entre eux sous la raison sociale

GARAGE MODERNE

au capital de 100.000 francs, dont le siège social est à SISTERON, avenue de la Gare, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le vingt huit juillet mil neuf cent trente deux, enregistré et publié conformément à la loi, laquelle société avait pour objet l'achat, la vente, l'échange, la location, la réparation, l'entretien des voitures automobiles et de leurs accessoires et notamment l'exploitation d'un fonds de commerce de garage et réparation de voitures automobiles, situé à SISTERON, avenue de la gare, qui avait été apporté à ladite Société par Monsieur Francis JOURDAN.

Par le même acte, Monsieur Francis JOURDAN a été seul chargé de la liquidation de ladite Société, et, à cet effet, les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés à l'effet de réaliser tout l'actif social, d'acquitter le passif et de régler les comptes.

Et les associés ont convenu, en outre, de reprendre l'un et l'autre, en nature, les apports qu'ils avaient respectivement faits à ladite Société, savoir :

Monsieur Francis JOURDAN le fonds de commerce de garage ci-dessus énoncé connu sous le nom de « *GARAGE MODERNE* » et Monsieur Marcel FIASTRE le matériel et l'outillage dont il avait fait apport à la Société dissoute.

Une expédition dudit acte de dissolution a été déposée au greffe de la Justice de Paix de SISTERON et au greffe du Tribunal Civil à DIGNE, le 9 mars courant.

J. ESMIEU, notaire.

L'UNION

où sont présentés tant de délicieux chocolats, est l'un des premiers que l'on remarque dans le groupe de l'alimentation.

© VILLE DE SISTERON

Aux approches du Printemps

C'est surtout aux approches du printemps que vous ressentez des troubles qui, chaque année, augmentent d'intensité. Les vertiges, migraines, névralgies, les maladies de la peau et autres malaises vous rendent la vie insupportable. Votre sang vicié a besoin d'être lavé des impuretés qui le souillent.

Il faut introduire dans l'organisme un désinfectant à l'action rapide, apte à provoquer l'élimination des toxines.

La nature, heureusement, a pourvu à tout. Sur les pentes des Alpes poussent des plantes aromatiques dont les sucs merveilleux ont des vertus dépuratives incomparables.

C'est de ces plantes de choix qu'est faite la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, sous l'action puissante de laquelle votre sang reprendra toute sa pureté. Commencez dès maintenant une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON qui vous rendra, avec la santé, l'entrain et l'énergie.

30 Octobre 1930.

Je tiens à vous faire savoir qu'après 7 ans de malaaie nerveuse ou rhumatismale, un flacon de TISANE DEPURATIVE et un flacon de PILULES SUPERTONIQUES DES CHARTREUX DE DURBON m'ont complètement guérie. Je continuerai à faire une cure de vos produits à l'automne et au printemps.

Mme Vve GUILLON
couvent du Bon Pasteur,
SAINTE-GERMAINE
(Gironde).

La Tisane des Chartreux de Durbon se vend 14 fr. 80 le flacon de 35 doses ; dans toutes les pharmacies ; c'est le dépuratif qui revient le moins cher. Les Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble, envoient gratuitement brochures et attestations.

Conseil aux Enrhumés

Si un rhume n'est point guéri par de simples soins hygiéniques, s'il survient de la gêne dans la respiration, il faut employer de suite, pour éviter les complications possibles, la Poudre Louis Legras qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux remède calme instantanément les souffrances, l'oppression, la toux des vieilles bronchites ainsi que les plus violents accès d'asthme et de catarrhe.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

Etude de Me P. JOURDAN
notaire
NOYERS-SUR-JABRON (B.-A.)

Adjudication

DIMANCHE dix huit Mars mil neuf cent trente quatre, à dix heures à NOYERS-SUR-JABRON, salle de la mairie du

CHATEAU de JARJAYES

avec ses attenances et dépendances, prés sol déboisé, vagues, chasse, pêche, contenance : 200 hectares environ.

Mise à prix : 50 000 frs.

S'adresser à Me JOURDAN, notaire à NOYERS-SUR-JABRON.

HOTEL DE LA POSTE

ENTIÈREMENT REMIS A NEUF
RESTAURANT ET PENSION DE FAMILLE
SALLE DE BAINS ET DOUCHES
—«»— *Garage Chauffé.*
Confort Moderne —«»—

D. BOREL
PROPRIÉTAIRE
Rue Droite — SISTERON

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
CHIRURGIEN-DENTISTE
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, Ancienne Poste
Quatre Coins, SISTERON

CAUSE SURNOMBRE

Je Cèderais

à bon prix pour la reproduction

Pigeons gros mondains, Carniaux rouge, Lynx de Pologne, Gauchois, Queue de Paons, Capucins Anglais. Tous ces pigeons sont issus de parents primés et de pure race garantie.

Lapins géants des Flandres, issus de parents pesant 14 et 16 livres, géant blanc du Bouscat, 10 et 12 livres, Japonais tricolore, blanc de Vendée et Cobayes tricolores.

S'adresser à DUSSERRE René, Villa Louise, SISTERON.

Foin à vendre

S'adresser au bureau du journal.

Imaginez!

UN 5 LAMPES
SUPERHÉTÉRODYNE

GRAND HAUT-PARLEUR ELECTRO-DYNAMIQUE AVEC CONTROLE DE TONALITE

pour 1195 fr

PRIX IMPOSÉ

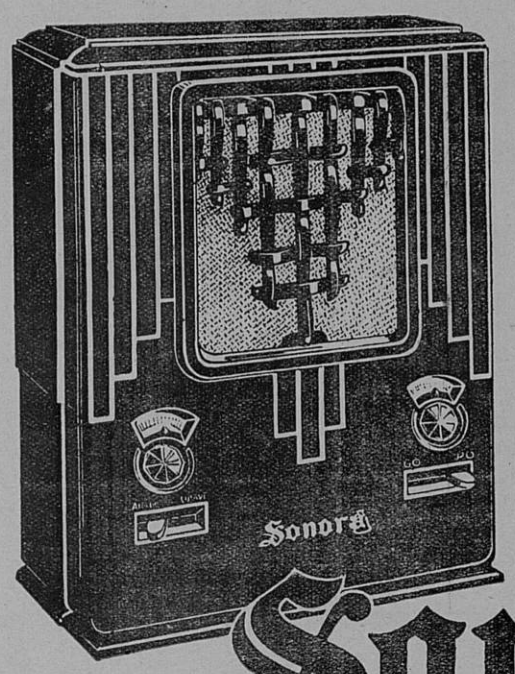

Sonora RADIO

Fonctionne sur tous courants Alternatifs et Continus

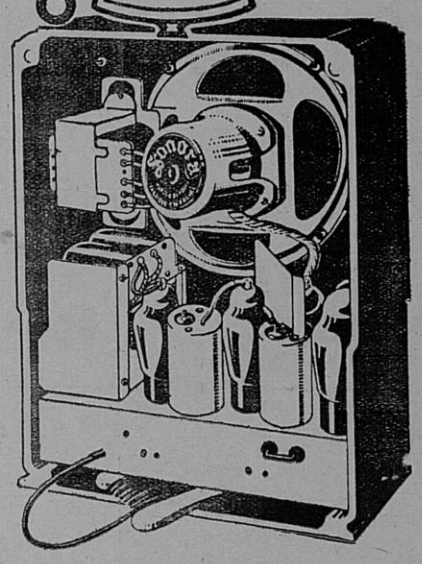

Modèle "S-5"

En vente chez :
AUTOS-SPORTS
CYCLES — MOTOS — T. S. F.

Ch. Féraud
—o— SISTERON (B.-A.)
— *Louer avant d'acheter* —
Ventes, Réparations, transformations — de tous modèles. —

Modèle à 7 lampes . 1750 frs.
Modèle à 10 lampes . 2950 frs.

CONTRE LA

HERNIE

il est *absolument inutile* de gaspiller du temps et de l'argent à toutes sortes d'essais.

Les Etablissements A. CLAVERIE, les *plus célèbres* et les *plus considérables* du *monde entier* sont la vraie « *Maison de confiance* » qui *n'a pas besoin de réclame tapageuse* ; *sa renommée mondiale* est faite par les *cinq millions* (5.000.000) de hernieux soignés par eux, qui font connaitre spontanément *l'incomparable supériorité* des Appareils brevetés de A. CLAVERIE.

Ne manquez donc pas d'aller voir l'éminent Spécialiste qui vous recevra de 9 h. à 4 h. à :

DIGNE — Samedi 17 Mars, Grand Hôtel

SISTERON — Lundi 19, Hôtel des Acacias

MANOSQUE — Mardi 20, Hôtel Pascal

VEYNES — Mercredi 21, Hôtel Dousselin

LARAGNE — Jeudi 22 (de 9 h. à 2 h.) Hôtel Moderne

FORCALQUIER — Lundi 26, Hôtel Lardeyret

MARSEILLE — Succursale des Etablissements A. CLAVERIE, 45 rue Vacon, Téléphone Dragon 29-84. Tous les jours, sauf le Dimanche, de 9 h. à 7 h.

AVIGNON — Tous les jours sauf le Dimanche. Succursale des Etablissements A. CLAVERIE, 24, rue Vieux Sextier, Téléphone 18-74.

« *Traités de la Hernie* » des « *Varices* » et des « *Affections abdominales* ».

Conseils et renseignements gratis et discrètement A. CALVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin, PARIS.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : EMBRUN, LARAGNE, SAINT-BONNET, SISTERON, BRIANÇON (Ste-Catherine), VEYNES, SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires : GUILESTRE (Lundi), SERRES (Samedi), LA MOTTE-DU-CAIRE, LUS-la-CROIX-HAUTE, L'ARGENTIÈRE, BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Dépôts de fonds avec intérêts
OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		2e *service*	
dép. Gap:	5 h.30	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

ON DEMANDE Un Apprenti à l'Imprimerie LIEUTIER, à Sisteron. S'y adresser de suite.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

Le voici, le poste que vous attendiez, vous, le raffiné, vous, le difficile ; c'est le Philips 636 à "Super-Inductance" micrométrique, qui réunit : syntonisation silencieuse, contrôle de sensibilité, anti-fading, cadran micrométrique et dix autres perfectionnements.
Demandez-nous sans aucun engagement une démonstration du

PHILIPS 636

Distributeurs Officiels :
C. FIASTRE et M. SCALA
—o— SISTERON —o—
Téléphone 101.

Agences :
Oraison-Forcalquier : M. SAURET
Les Mées : M. BONNEFOY ;
Manosque : M. ALLEMAND.
Valensole-Riez : M. GIBERT.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés : **SISTERON**, télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire. **Aux MEES**, ouvert le Jeudi. **BARREME CASTELLANE SEYNE**

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

© VILLE DE SISTERON

ICI

la semaine prochaine

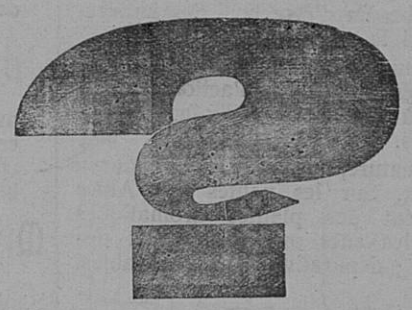

COMPAGNIE DES

Transports Citroën

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON

Gap	16 h. 30	Briançon	7 h.
Embrun	17 h. 45	L'Argentière	7 h. 30
L'Argentière	18 h. 45	Embrun	8 h. 10
Briançon	19 h.	Gap	9 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h.00	Marseille	7 h. 00	16 h.
Sisteron	7 h. 05	17 h. 00	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Aix	9 h. 20	19 h. 20	Sisteron	10 h. 15	19 h. 15
Marseille	10 h. 15	20 h. 15	Gap	11 h. 15	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLEON

Gap	6 h. 15	15 h. 15	Grenoble	7 h.45	15 h. 30
Corps	7 h. 30	16 h. 30	Laffrey	9 h. 00	16 h. 30
Laffrey	9 h. 00	18 h. 00	Corps	10 h. 15	17 h. 45
Grenoble	9 h. 45	19 h. 00	Gap	11 h. 30	19 h. 10

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	14 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	15 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	19 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	21 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier

En vente à la Librairie Lieutier.

SISTERON-JOURNAL est en vente à

MARSEILLE chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

NICE chez M. MILHAVET, bouquiniste, tabacs, cours Mirabeau

et à l'imprimerie-librairie Lieutier

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

Je fais tout

vous offre gracieusement

Un moteur de diffuseur

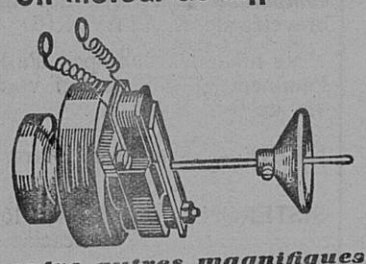

entre autres magnifiques

PRIMES

pour un abonnement ou renouvellement d'abonnement d'un an à JE FAIS TOUT, la revue moderne des métiers. Cinquante-deux numéros par an, vous permettant de tout faire vous-même chez vous, pour 45 francs.

Nos primes gratuites sont des outils ou objets de première qualité et de valeur réelle, toujours visibles à nos bureaux.

Abonnez-vous à JE FAIS TOUT
13, rue d'Enghien, Paris (Xe)

DICTIONNAIRE UNIVERSEL LAROUSSE (en deux volumes).

LAROUSSE MEDICAL, ILLUSTRE (1 volume).

En vente à la Librairie Lieutier

TOUS LES IMPRIMÉS
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

OU CHOISIR UNE ROBE ? MAIS DANS

FRANÇOISE

ou

les modes en couleurs

le journal IDÉAL { frais / jeune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }

de mode mensuel : 3,75

90, Champs-Élysées. Paris

DEPUIS 70 ANS

par sa formule unique, complète, merveilleusement conçue pour la beauté du teint et la santé de la peau, la Crème Simon veille, jour et nuit, sur votre beauté.

CRÈME SIMON

bien observer le mode d'emploi

Même en payant

2 FOIS PLUS CHER

VOUS N'AUREZ JAMAIS

UNE VOITURE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AUX

C 8-10-15 CV CITROËN

Concessionnaire exclusif :

Garage CHARMASSON S. A.

AVENUE DE GRENOBLE - GAP

Arrondissement de Sisteron :

AILHAUD & Cie

SPLENDID' GARAGE - SISTERON

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON